

LA GAZETTE

Mars 2024

ÉDITO



CHÈRES CORNILLONNAISES, CHERS CORNILLONNAIS,

C'est avec beaucoup d'optimisme et de dynamisme que nous démarrons l'année avec la préparation et le vote du budget 2024.

Le compte administratif 2023 du trésorier payeur nous permet de constater que nos efforts de bonne gestion ont payé : les charges à caractère général ont baissé de 8 %, les charges de gestion courante de 1,33 %, les charges financières de 17 %. Seules les charges de personnel, et c'est normal au vu de l'inflation, ont augmenté de 4,31 % (augmentation des salaires). Les dépenses de fonctionnement sont stables, les recettes en légère augmentation. Cela nous permet de dégager un excédent, résultat des efforts de gestion de l'équipe municipale mais aussi des personnels municipaux, de la compréhension des associations concernant les reconductions des subventions. Nous pouvons donc annoncer aux Cornillonnaïses que, pour la 23^{ème} année consécutive, **les impôts de Cornillon n'augmenteront pas**.

De ce fait, nous pouvons différer nos projets de construction sur les terrains situés à Pièle, ce qui va nous permettre de réfléchir à d'autres orientations, d'effectuer d'autres études. Le temps ne presse pas, même s'il faut toujours garder à l'esprit que nous ne maîtrisons pas tout, qu'il faut avancer avec beaucoup de retenue et de prudence car la gestion d'une commune est aussi soumise à des aléas extérieurs. Par exemple, les dispositions d'un gouvernement qui dit tout et fait l'inverse... en l'occurrence, le gouvernement promet une hausse de la dotation aux communes... il la baisse... Il promet une baisse des impôts aux particuliers... il les augmente...

Cela étant... nous avançons... et pour l'année 2024, voici la liste non exhaustive de nos réalisations :

- > le chantier de l'école et de son parking se termineront au printemps.
- > Au hameau de Pont de Rhaud, les ridicules pins plantés par le département vont être remplacés par des tilleuls de 3 à 4 m de hauteur.
- > L'un des logements municipaux à loyer modéré a été rénové (toiture et intérieur) et aussitôt loué.
- > A l'espace Pièle, achèvement de la rénovation de la toiture, de l'isolation et ajout d'un nouveau chauffage/climatisation.
- > Au cimetière : première tranche de travaux d'agrandissement.
- > Au quartier des Ronteaux, extension de l'éclairage public.

> Achèvement d'un cheminement piéton éclairé allant du parking des tennis vers l'Oppidum.

> Rénovation des volets de la mairie.

Et enfin, l'emblématique statue de la vierge enceinte de Cornillon, en cours de restauration, devrait rapidement reprendre sa place devant le presbytère.

Le projet de Padel est reporté car nous devons concerter les riverains (par rapport à la nuisance sonore).

Pour l'année 2024, nous prévoyons également un regain des **festivités**, bien sûr la fête du rosé en juin, les samedis classiques de Musicadance tous les premiers samedis du mois, les cinq spectacles de Scènes et Cinés à l'Oppidum, mais aussi, les concerts du festival de jazz des cinq continents avec cette année la chanteuse de blues **Ana Popovic (le 20 juillet)** et l'**Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée (le 21 juillet)**. Et ... les 14 et 15 septembre, le **retour des fêtes votives** et du **feu d'artifice**.

Ce renouveau des activités culturelles et festives repose en grande partie sur l'implication des bénévoles de l'Office du tourisme et de sa Présidente. L'assemblée générale a réuni une soixantaine de bénévoles, entreprenants, dynamiques et engagés pour leur village, qui œuvrent pour que Cornillon ne soit pas un village dortoir mais un village où la convivialité n'est pas seulement un mot...mais une réalité. Un grand merci à toute cette équipe !

Je ne terminerai pas cet éditorial sans parler de la **colère des agriculteurs français**. Colère que nous comprenons complètement, mouvement que nous soutenons totalement !

A Cornillon, dans cet esprit, nous avons œuvré depuis longtemps pour que le prestataire du restaurant scolaire utilise au maximum des produits français. Mais est-ce suffisant ? Non... chacun de nous, à titre individuel doit apporter son **soutien aux agriculteurs** en adoptant de nouvelles attitudes, de nouvelles habitudes.

Ça commence chez nous ! Nos agriculteurs (maraichers, apiculteurs...), nos éleveurs (moutons, chevaux, zébus), nos viticulteurs (qui alimentent la coopérative de Lançon et celle de Berre), nos paysans, le valent bien !

Allez à leur rencontre, achetez leur production !

Nous vous encourageons à aller chercher, fruits, agrumes de Corse, légumes, miel... à la Serre de Michael, à venir au marché au mardi matin devant la mairie retrouver les fruits et légumes de Sébastien, à aller voir la famille Bonhomme pour vous ravitailler en miel, nougat, pain d'épice, à boire le vin cornillonnaïse, etc...

S'il y a d'autres agriculteurs que nous ne citons pas ici faute d'informations, nous les invitons à se rapprocher de l'accueil de la mairie pour que nous puissions les aider à se faire connaître.

La solidarité n'est pas non plus un vain mot dans notre village.

Cordialement
Daniel Gagnon,
Maire de Cornillon-Confoux
Vice Président de la Métropole
Aix Marseille Provence
et son Conseil municipal

ÇA S'EST PASSÉ



NOËL PROVENÇAL A L'OPPIDUM

Le 17 décembre 2023, l'office de tourisme a organisé sa « fête d'avant Noël », avec une approche de Noël inédite autour de la tradition des treize desserts et de la langue provençale.

Pour commencer, dans la salle d'exposition, des membres en costumes traditionnels de l'Association Escolo de la Nerto ont présenté l'histoire des treize desserts, mettant en avant le partage lors de la période de Noël, avec, pour les participants, un goûter composé de ces treize gourmandises autour du verre de l'amitié.

A 18h30, c'est le groupe Crous e Pielo, qui a donné un concert, sur thème original : une ambiance Rock and Roll mêlant tradition et modernité, remettant au goût du jour la langue provençale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

Le samedi 10 février dernier, l'Office de Tourisme a rassemblé 35 de ses adhérents dans le cadre de son Assemblée Générale (A.G) présidée par Madame Jacqueline HERVY, qui, après avoir présenté le bilan moral et le bilan financier de l'association, a évoqué les contraintes qui ont modifié le déroulement ou entraîné la suppression de certains événements.

En effet, les importants travaux de la nouvelle école ont réduit les espaces dans lesquels se déroulent certaines festivités, ce qui explique l'absence des traditionnelles fêtes votives, même si de nouvelles manifestations ont tout de même eu lieu.

Dans un deuxième temps la présidente a exposé les futurs projets de 2024, contraintes par le manque de ressources humaines et budgétaires.

Le maire Daniel Gagnon, présent, a assuré le soutien de la Mairie et du Conseil Municipal à l'Office de Tourisme, pour les prochaines manifestations : la fête du rosé le samedi 8 juin, le concert du Festival

de Jazz samedi 20 juillet, le concert de l'Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée dimanche 21 juillet et les fêtes votives le 14 et 15 septembre, avec le feu d'artifice.

La présidente a conclu L'A.G en remerciant l'investissement personnel des bénévoles et la soirée s'est terminée de manière conviviale avec un buffet.



REPAS DES SENIORS



PROMOTION DU TRI : LA COMMUNE ET LA MÉTROPOLE PASSENT À L'ACTION !

PARTICULIERS

Depuis le 1^{er} janvier, chaque particulier doit mettre en place un dispositif permettant la valorisation de ses biodéchets. Plusieurs solutions existent selon votre situation (bac de compost, lombricomposteur).

Pour rappel, **les encombrants et déchets verts (sous conditions) peuvent être laissés en déchetterie ou récupérés par le service des encombrants de la Métropole en appelant au 0 800 94 94 08 (Engagés au quotidien)**. Plus amples informations sur le site de la Métropole.

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

Jusqu'à présent, le financement du service de ramassage des ordures ménagères se faisait via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), qui n'était prélevée par la Métropole que sur les ménages. À partir de cette année, les entreprises et collectivités devront régler une redevance spéciale basée sur leur volume d'ordures ménagères, ou bien souscrire à un service de ramassage privé.

Un vaste plan d'action a ainsi été lancé afin de limiter au maximum le volume au sein des ordures ménagères dans nos bâtiments communaux :

- > mise en place de poubelles différenciées dans les bâtiments et au cimetière
- > obligation de trier pour les usagers des bâtiments communaux
- > sensibilisation au tri auprès des enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire de la cantine
- > broyage et valorisation des déchets verts auprès des agriculteurs et éleveurs de la commune

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront **dimanche 9 juin, de 8h à 18h** dans le bureau de vote, ouvert dans la cantine de l'école.

VOYAGE AU TYROL : QUELQUES PLACES ENCORE DISPONIBLES

L'office du tourisme organise un voyage au Tyrol du 8 au 12 mai 2024 et pour les retardataires, il reste quelques places.

Contact : Nathalie Bost-Lebas - 06.78.96.20.56
bostlebasn@gmail.com

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

L'opération menée en partenariat avec la métropole a été un succès. 70m³ ont été collectés, en 5 passages.

NOUVEAU PROFESSIONNEL DU BIEN-ÊTRE

Le cabinet des kinésithérapeutes, situé dans la maison médicale, place des aires qui était resté longtemps vide, est de nouveau occupé.

Il a été repris par madame Soumille, qui y a installé un salon de bien-être. Elle vous y attend pour vous proposer des massages, réconfortants, apaisants, dynamisants.

Réservation au 06 68 04 26 79

 lecomptoirdesmassages



ÉCLAIRAGE PUBLIC : POINT D'ÉTAPE

En juin 2023, la mairie a mis en place, sur certains secteurs de la commune, la programmation de l'extinction de de l'éclairage public, pour voir quelles économies elle pourrait réaliser. Le bilan est plus que positif : 4000 € ont été économisés de juin à décembre 2023. La mairie réfléchit maintenant à pérenniser progressivement l'opération sur l'ensemble de la commune.

ATTENTION, FRELONS

Le frelon asiatique menace nos abeilles et la biodiversité. Agissons sans tarder contre cette menace invasive. Soyez vigilant, signalez les nids et piègez. Chaque geste compte pour préserver notre environnement.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES : SIGNALEZ, PIÉGEZ, LUTTEZ !

L'association FRELONS ASIATIQUES SANS FRONTIÈRE s'est engagée dès le mois de février, dans une campagne de piégeage massive et coordonnée des fondatrices avec le Groupement Départemental Sanitaire Apicole (GDSA13).

Ce piégeage préventif des futures reines mère a pour objectif de contenir la prolifération des nids de 12000 à 15000 individus, consommant entre 13 et 15 kgs d'insectes pollinisateurs, créant ainsi non seulement un déséquilibre dans chaîne alimentaire naturelle et du même coup un danger pour la biodiversité.

L'association peut mettre des pièges à disposition des habitants souhaitant s'associer à cette campagne de piégeage des fondatrices. En contrepartie, il sera demandé d'indiquer à l'association le résultat du piégeage, tous les 1-10 et 20 de chaque mois pour un nécessaire bilan.

Pour présenter ses actions et ses pièges, l'association Frelons asiatiques Sans Frontière propose une mini-conférence samedi 30 mars, à 15h dans la salle d'exposition de la médiathèque.

Pour contacter l'association : frelons13140@gmail.com



UNE DEUXIÈME CONVENTION POUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE "3 COLLINES"

Mardi 30 janvier 2024, les maires de Grans, Cornillon-Confoux et Miramas, la Présidente du Conseil d'Administration de la CAF 13 et son directeur ont signé la deuxième Convention Territoriale des 3 Collines.

Cette convention, conclue pour quatre ans, a pour objectif principal de préserver, adapter, développer des services et des équipements sur ces trois communes. Elle couvre les domaines d'intervention de la Caisse d'Allocation Familiale à savoir, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, l'amélioration du cadre de vie, l'insertion, le handicap, l'inclusion numérique et l'accès aux droits.

Pour les cornillonais, souligne Annick de Montandon, Adjointe déléguée à l'action sociale et la petite enfance, « pour développer les services dont les Cornillonais ont besoin, il est important de pérenniser les relations instaurées entre les communes et la Caf 13, cela nous permettra, par exemple d'obtenir des places dans la nouvelle crèche de Grans »

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE POUR LES JEUNES PARENTS

Monsieur le maire a été contacté par deux assistant(e)s maternel(le)s désireux(ses) de créer une maison des assistants maternelles (M.A.M), pour permettre l'accueil des bébés pour les familles le souhaitant.

Les premières approches ont été fructueuses puisque le lieu serait déjà choisi : l'intégralité du rez-de-chaussée du mas des aires.

Pour les aider dans la réalisation de leur projet, Madame De Montandon, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance et aux affaires sociales a prévu de les rencontrer et pour discuter de la faisabilité de ce beau projet, qui pourrait faire l'objet d'un accompagnement du relais des assistants maternelles qui œuvrent sur la commune, ainsi que dans le cadre de la CTG des trois collines, dont le renouvellement a été signé le 31 janvier dernier.

Pour connaître la potentialité de la capacité d'accueil, nous demandons aux familles intéressées par cette nouvelle offre, de bien vouloir venir s'inscrire en mairie pour donner communiquer leurs coordonnées.

L'ouverture de cette M.A.M serait prévue en septembre 2024.

UNE M.A.M, C'EST QUOI ?



Une MAM, ou Maison d'Assistant Maternel, est une structure d'accueil permettant à plusieurs assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s - **2 à 4 assmats par MAM en simultané** - d'accueillir un certain nombre d'enfants dans un lieu dédié qui garantit **leur santé, leur sécurité, leur confort et leur épanouissement**.

Les MAM ont été créées par **la loi n° 2010 - 625 du 9 juin 2010**, relative à la création des maisons d'assistants maternels et portant diverses dispositions relatives aux assistants maternels.

RÉNOVATION DE LA STATUE DE LA VIERGE ENCEINTE

Certains d'entre vous l'ont peut-être constaté, d'autres s'en étaient même inquiétés auprès de la mairie : Oui la statue de la vierge enceinte, habituellement installée sur l'une des façades du presbytere, avait bien disparu.

Mais elle n'a pas été volée. Elle a été retirée pour rénovation. En effet, au fil des années, le soleil, le vent, la pluie l'avaient malmenée et il était grand temps de lui rendre sa splendeur.

La maire a donc sollicité une spécialiste en conservation et restaurations de sculptures, qui est venue la déposer, l'opération nécessitant l'aide des agents techniques car, sans y paraître, le poids de la statue avoisinait les 150 kilos.

Elle a ensuite été transportée vers l'atelier où on lui a prodigué les soins nécessaires : dépoussiérage et nettoyage pour retrouver les couleurs initiales, réparation et repose de la couronne, réintégration colorée et repose sur son socle.

D'ailleurs, connaissez-vous vraiment l'histoire de cette statue ?

Un guide touristique nous en dévoile les secrets :

« Le village (...) de Cornillon-Confoux possède une insolite statue de la vierge. Installée dans une niche à l'extérieur de l'église, la statue représente une Vierge manifestement enceinte de plusieurs mois. On dirait en Provence « enceinte jusqu'aux yeux »... »

Érigée en 1865, ce serait l'une des rares représentations de la mère du Christ en parturiente, et ce malgré le concile de Trente, au XVI^e siècle, qui mit à l'index les « images inhabituelles dans les églises ». Il n'en existe que onze autres exemples en France : à la cathédrale de Reims (Marne), à Brioude (Haute-Loire), Plomeur (Finistère), Laroque-des-Albères, Prades et perpignan(Pyrénées-Orientales), Chissey-sur-Loue (Jura), Oulchy-le-Château (Aisne), Arcachon, (Gironde, Belpech et Cucugnan (Aude).

Particularité de cette statue : elle représente l'apparition de la Vierge à Catherine Labouré, au couvent des Filles de la Charité, rue du Bac à Paris, en 1830. Marie y apparaît telle que sur la statue de Cornillon : enceinte, couronnée de douze étoiles et foulant

aux pieds un serpent. Ce miracle a donné lieu à la création de la « médaille miraculeuse » et évoquerait le passage de la Bible. Genèse(3,15) où la femme écrase le serpent, et Apocalypse (12,1-2) :

« Un signe grandiose apparut au ciel : une Femme ! le soleil l'enveloppe, la lune est sous ses pieds et douze étoiles couronnent sa tête ; elle est enceinte et crie dans les douleurs et le travail de l'enfantement. ».



Pour en savoir plus :

www.chapellenotredamedelamedaillemiraculeuse.com

DES JOURNAUX, MAIS PAS QUE...



En plus de vous présenter l'intégralité des journaux, magazines nationaux et internationaux, la presse de l'oratoire vous propose des articles « fait maison ». En effet, la propriétaire, madame Tiercelin réalise des tasses, des magnets, des porte-clés, et des t-shirts personnalisables (avec un prénom, une image, une photo, du texte, etc.), le tout fait sur place.

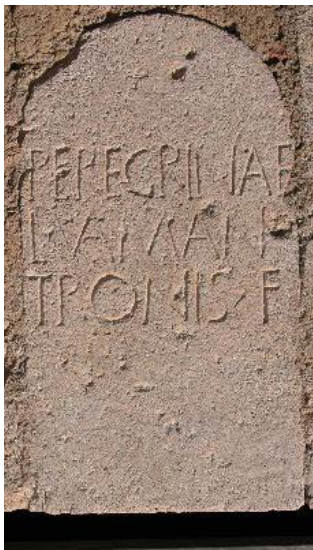
N'hésitez pas à lui rendre visite et vous ressortirez, sans aucun doute, avec une idée de cadeau ou de souvenir pour (vous) offrir.

CORNILLON-CONFoux, D'OÙ VIENS-TU ?

2 - VIVRE ET MOURIR À CORNILLON À L'ÉPOQUE ROMAINE



La stèle de Cornelius
Chapelle S^t Vincent
de Cornillon



La stèle de Peregrina Manthro
Chapelle S^t Vincent
de Cornillon



La stèle de Quintus
Sertorius au musée
de Saint-Chamas

Une «photographie» de quelques habitants de Cornillon à l'époque romaine nous est donnée par la lecture de trois stèles funéraires, découvertes dans le secteur de la chapelle Saint-Vincent. Deux d'entre elles ont été réemployées au Moyen Age dans les murs de la chapelle. Une troisième a été découverte dans les années 1960 lors de travaux dans le cimetière. Par leur sommet arrondi ou triangulaire, leur graphie et critères d'écriture, ces trois stèles peuvent être datées du 1^{er} siècle.

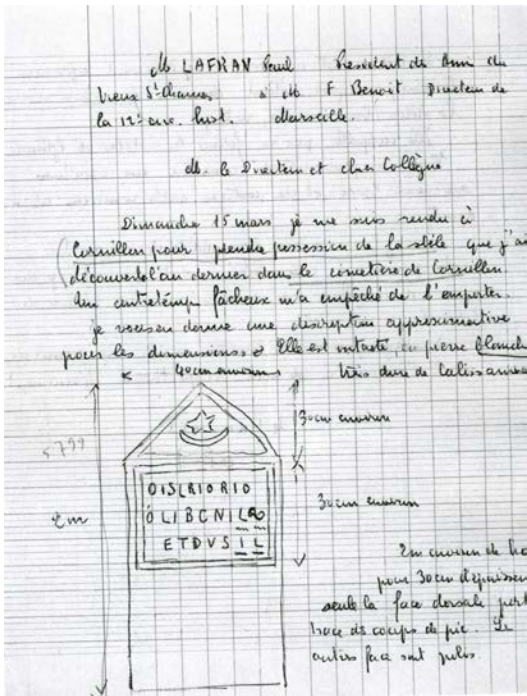
FAIRE PARLER LES MORTS

La lecture des inscriptions révèle l'intensité et la précocité du processus de romanisation qui atteint l'aristocratie indigène locale, ainsi que la constitution d'une société cosmopolite et à deux vitesses.

Quintus Cornelius Philoclès porte un des gentilices (nom porté par tous les descendants d'un même ancêtre), Cornelius, les plus fréquents en Gaule Narbonnaise, issu de la puissante famille du dictateur Sylla. L'emprunt d'un gentilice aussi illustre, qui rappelle le nom des conquérants de la Gaule, est révélateur de l'adhésion au processus de romanisation par les indigènes au début du 1^{er} siècle. Ce gentilice pourrait avoir donné son nom au village de Cornillon.

Le père de Peregrina, Lucius Valerius Manthro, dont le troisième nom (cognomen) est Manthro, est probablement indigène.

Les affranchis, esclaves ayant retrouvé la liberté, Quintus Cornelius Philoclès et Quintus Sertorius Cnidus, sont respectivement d'origine grecque et orientale.



Journal de fouille de Paul Lafran
illustrant la stèle de Sertorius



Détail de la stèle de Quintus Sertotius
au musée de Saint-Chamas



Tegula marquée du nom du Christ
en grec



Les stèles romaines en réemploi
dans l'angle nord-ouest
Chapelle S^t Vincent
de Cornillon

3 - LE TEMPS DES SEIGNEURS

10^E-15^E SIÈCLE

D'UN CASTRUM À L'AUTRE

La première mention du castrum (village fortifié et son territoire) remonte à 1177. Cette mention est évidemment tardive et constitue l'aboutissement d'un processus de formation élaboré dans le courant du Haut Moyen Age (7^e-10^e siècles) à plusieurs noyaux de peuplement : la motte du Castellat à Pont-de-Rhaud, le château de Confoux, le village actuel. Si les deux premiers sites avortent dans le courant du 12^e siècle, c'est sur le site de Cornillon, jouissant d'un meilleur emplacement et de possibilités de défense, que le village s'est finalement fixé.

LES CO-SEIGNEURS DE CORNILLON

Suivant un principe courant au Moyen-Age, le castrum est détenu par deux co-seigneurs : l'Archevêque d'Arles, selon un privilège remontant au Haut Moyen Age et l'abbaye de Montmajour, qui reçoit en 1210 le castrum de l'empereur Othon IV, détenteur du Comté de Provence. Sur place, l'Archevêque a confié les droits aux seigneurs des Baux qui promettent de lui verser le jour de la Saint-Trophime dix paires de lapins vivants. L'abbé de Montmajour a confié la gestion du domaine dont un moulin, aux seigneurs de Saint-Chamas.



Reste de tour médiévale, ©JPL.

UN VILLAGE FORTIFIÉ

Côté nord, le village est fermé par une enceinte, conservée par endroits et datable du 13^e siècle ("lou Barri"). Epaisse d'1,70 mètre, fondée sur le rocher et isolée par un fossé rupestre, cette enceinte est défendue à l'extrémité orientale par une tour carrée isolée, de 6 mètres de côté, visible sur le cadastre napoléonien.

Le rempart était ouvert à l'extrémité occidentale par une porte dans l'axe de la Grand Rue, observable sur le cadastre napoléonien et sur les cartes postales. A double vantaux, sous un arc plein cintre, directement percée au nu du rempart, cette porte sommaire est caractéristique de la période romane (12^e siècle). A l'heure actuelle, des vestiges arrachés de la maçonnerie de l'enceinte médiévale sont encore visibles dans le mur longeant la Grand Rue.



Reste de l'enceinte médiévale fondée sur le rocher taillé, ©JPL.

LE CHÂTEAU DE CONFOUX

Situé à un croisement de routes (Confurcium en latin), Confoux tire son étymologie de sa situation stratégique. La plus ancienne mention est datée de 1064. En 1225, Confoux appartient à l'Archevêque d'Arles qui rend hommage au Comte. Au 16^e siècle, l'archevêque d'Arles vend une partie de ses biens au capitaine Marc de Tripoli de Salon, qui le revend à la fin du siècle... à l'Archevêque. Après la Révolution, Confoux passe au diocèse d'Arles, Cornillon à celui d'Aix. Le château, très remanié aux 16^e-17^e siècles, ne laisse rien transparaître de son origine médiévale, bien que les prospections et découvertes archéologiques montrent une intense occupation de ses terres, de l'an Mille jusqu'au 14^e siècle.



Le château de Confoux depuis le sud, ©JPL.



CHANTIER DE L'ÉCOLE, POINT D'ÉTAPE FINAL

Après presque 2 ans de travaux, le chantier de la reconstruction de la maternelle et de la réhabilitation d'une partie de l'école primaire est quasiment achevé.

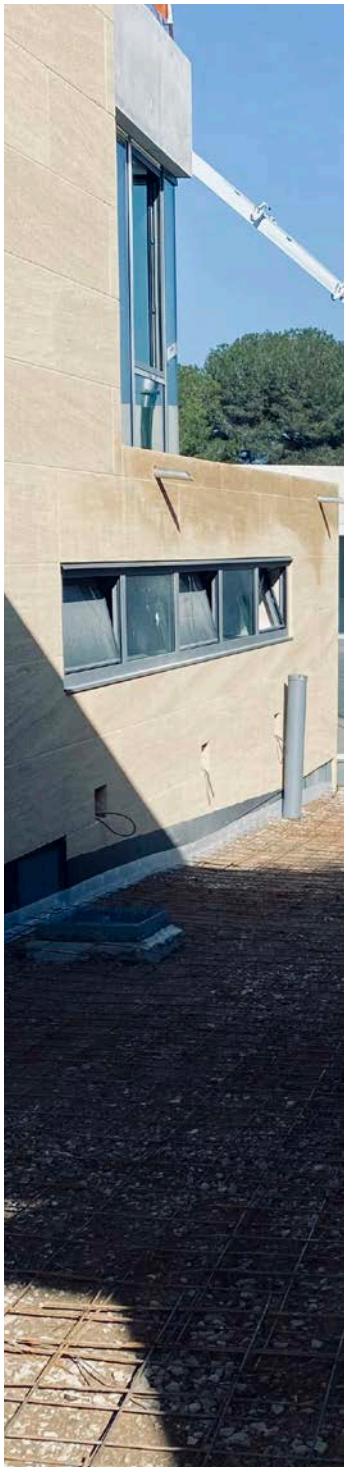
La réception des travaux devrait avoir lieu fin avril début mai.

A cette date, les deux classes de maternelle ne prendront pas possession de leur nouveau bâtiment.

En effet, en accord avec la directrice de l'école et les enseignantes, il a été décidé de reporter cette arrivée à la rentrée de septembre 2024, pour ne pas perturber les enfants, et leur faciliter l'adaptation dans les nouveaux espaces, une seule fois.

Deux salles seront toutefois ouvertes : le bureau de la directrice qui quittera la salle provisoire qu'il occupait à l'étage du mas des aires et la nouvelle salle de motricité, qui sera disponible en prêt, sous certaines conditions.

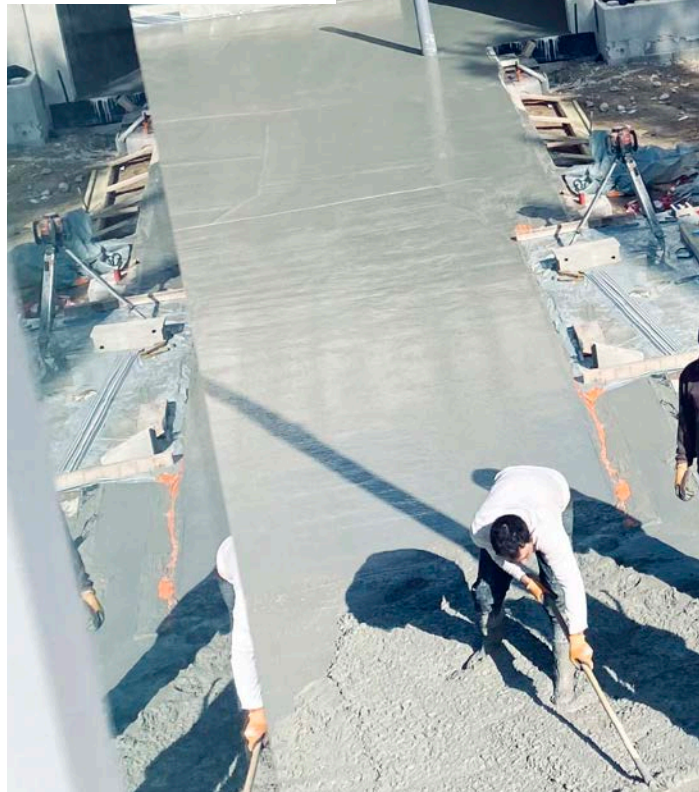
En attendant l'inauguration officielle qui devrait avoir lieu avant l'été, vous pouvez commencer à découvrir les premières photos de l'intérieur du bâtiment.



FONCTIONNEMENT DU PARKING SOUTERRAIN

Le parking situé sous la maternelle sera prochainement ouvert, sur le principe de la zone bleue, de 8h à 18h, pour une durée de 2 heures maximum, du lundi au vendredi, hors jours fériés.

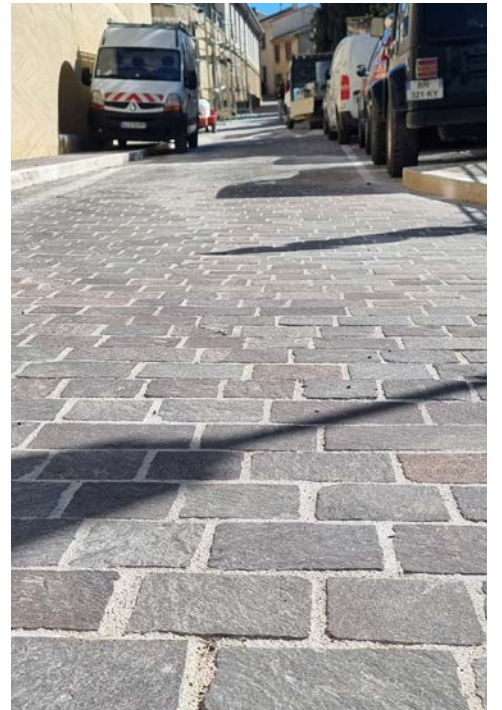
Les disques bleus, qui permettent de renseigner l'heure d'arrivée, **et donc l'heure de la fin du stationnement**, seront en vente, en mairie. Une communication sera faite en ce sens, en temps voulu.





PAVAGE DU BAS DE LA GRAND RUE

Dans le cadre du chantier de la maternelle, la mairie a souhaité faire paver le bas de la grand rue à l'entrée du village. Le résultat est à la hauteur des attentes et de la gêne que les travaux ont pu créer pour les cornillonais.



PAVAGE DE LA PLACE DES AIRES

Toujours dans sa volonté de conserver à Cornillon-Confoux, son cachet authentique, la mairie a décidé de faire paver la place des aires, dans le même esprit que le reste du village. Le projet a été validé par les services de la métropole. Reste maintenant à déterminer le phasage des travaux.

LA MAIRIE SE FAIT BLEUE

Pendant l'hiver, les volets de la mairie ont reçu un joli coup d'éclat avec, pour certains, une réparation ou un changement complet puis une remise en couleur, avec le célèbre bleu Klein.



TRAVAUX

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Des travaux d'agrandissement ont été réalisés dans l'ancien cimetière, pour un coût de 25 200 €.

Après le terrassement du terrain, la mairie a fait installer 5 caveaux de 2 places et 4 caveaux de 6 places. Ces emplacements seront prochainement proposés à la vente, au dernier trimestre 2024.



ESPACE PIÈLE

Depuis plusieurs mois, le système de chauffage et de climatisation de l'espace Piele donnait des signes de faiblesse alarmants et lorsqu'il a lâché, il a fallu rapidement trouver une solution qui puisse permettre de relouer la salle, qui représente une rentrée d'agent non négligeable pour la commune.

Décision a été prise de refaire la toiture (remplacement des tuiles, isolation avec laine de verre) et d'installer un nouveau système de chauffage et climatisation, de dernière génération, avec une consommation électrique plus économe.

L'ensemble de ces travaux aura coûté 100 000 €, dont une partie sera financée par une subvention du département.

RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DE L'ECOLE

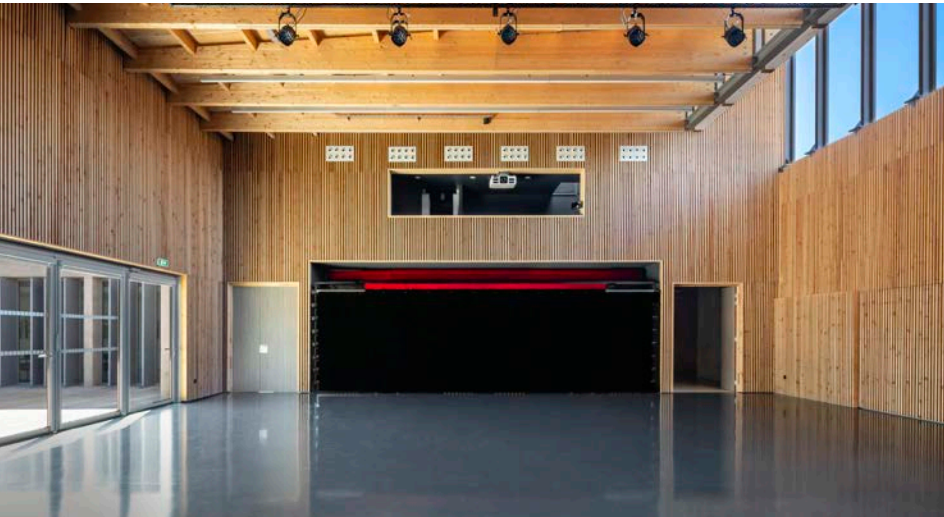
Lors des travaux de reconstruction de la maternelle, une partie de l'école primaire a été réhabilitée avec la création de deux nouvelles classes à la place d'une ancienne classe et du vieux préau.

Pour parfaire ces travaux de réhabilitation, la toiture et l'isolation de ce bâtiment a été entièrement refaite, pour un cout de 71 200 €, financés pour partie par une aide du département de 50 000 €.



TRAVAUX À L'OPPIDUM

Les diverses associations qui utilisent l'oppidum, mis à disposition gracieusement par la mairie, avaient signalé un dysfonctionnement du plancher chauffant de la salle principale. Après une expertise sur place, un défaut a été constaté et il a fallu vider, nettoyer puis remettre en pression toutes les canalisations, vérifier le bon fonctionnement de la machinerie, située dans les combles du bâtiment. Le tout a été réalisé de manière à perturber au minimum l'utilisation de la salle par les associations.



BMX CORNILLON

Début des compétitions 2024 pour le club de Bicross de Cornillon.

Depuis la fin 2023, et la journée conviviale et solidaire au profit de l'association « Imagine For Margo - Children without Cancer », et le début de la saison 2024, notre club n'a pas chômé : de nombreux bons résultats, la préparation de la piste pour la compétition du 14 avril, sa mise aux normes dans le cadre du label TERRE DE JEUX 2024, avec peut-être des travaux à venir, car elle est demandée par des équipes (privées, les équipes nationales belges, hollandaises et italiennes)

Nous avons reçu de nouveaux maillots du club labélisés pour les différentes compétitions nationales et européennes et toujours en vente.



CSCC

Nouveau cours de PILATES à Cornillon-Confoux à partir de la rentrée de Septembre 2024 le Jeudi soir à l'Oppidum.

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter rapidement afin que nous puissions décider du créneau horaire (18h30-19h30 ou 19h30-20h30)

Deux cours gratuits de découverte seront proposés les jeudi soirs 11 juillet et 22 août

Nous attendons vos appels au :

06 26 66 64 88 : C. Fucile

06 22 51 88 52 : S. Woillez

Pour information, les cours suivants sont maintenus :

YOGA : Lundi de 9h30 à 11h00 dans la salle du club de tennis

PILATES : Mardi de 11h45 à 12h45 à l'Oppidum

RENFORCEMENT MUSCULAIRE : Jeudi de 8h45 à 9h45 à l'Oppidum

STRETCHING : Jeudi de 9h45 à 10h45 à l'Oppidum

ETAT CIVIL

NAISSANCE

CORRADI-MAUPEU Amaë.....15 février 2024

DÉCÈS

CASTILLON Michel85 ans

KHAROYAN André78 ans

BRUNEL Serge.....81 ans

JABOULIN Jean-Etienne70 ans

GIMBERT Paul 85 ans

BLOC-NOTES

MAIRIE - Tél : 04 90 50 45 91

Horaires d'ouverture au public

Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h

le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h

Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

AGENCE POSTALE

Tél : 04 90 50 44 21

Du lundi au samedi de 9h à 12h

ÉCOLE

Ecole Primaire - Tél : 04 90 50 42 93

OFFICE DE TOURISME

Tél : 04 90 50 43 17

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Tél : 04 90 50 41 40

DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON

Informations et renseignements :

06 24 57 02 71

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h,

fermée les jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Informations et renseignements :

0800 94 94 08 (appel gratuit depuis un poste fixe).

TRANSPORTS

TRANSPORT À LA DEMANDE :

« Allô le Bus » - Tél : 04 42 77 07 07

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transazur - Tél : 04 90 53 06 79

GENDARMERIE

Brigade de Lançon

Tél : 17 ou 04 90 42 92 22

POMPIERS GRANS

Tél : 18 ou 04 90 55 96 99

POMPIERS SALON

Tél : 18 ou 04 90 42 38 88

DÉPANNAGE EAU

SEM Lambesc - Tél : 09 69 39 40 50

M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS

Tél : 04 90 50 94 25

Messe à Cornillon le samedi à 18h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Rebecca FIGUIERES ANTOINE

Tél : 04 86 37 96 63 ou 06 20 53 55 89

Audrey QUILICI - 09 66 87 48 20 ou 06 84 99 29 73

Amandine RICARD - 06 26 68 47 36

Caroline PLAS - 06 18 77 23 79

Cécile RUMELLO - 04 90 50 46 14 ou 06 10 90 52 76

Valérie TABERNER - 04 90 17 34 62

Karina MATHERON - 06 20 96 83 66

Auriane VAN DEN NOORTGAETE - 06 98 36 82 49

ASSISTANTES SOCIALES -

Tél : 04 13 31 66 76

Madame Triffau

COMMERCE DU VILLAGE

RESTAURANT LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71

EPICERIE LE JARDIN DES AIRES - Tél : 04 42 56 41 49

INSTITUT LYRIS BEAUTÉ

Tél : 06.25.11.71.31

TABAC-PRESSE DE L'ORATOIRE

Tél : 04 90 50 49 74

CAMPING LA PINEDE - Tél : 04 84 88 53 82

COACH DE VIE/

MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :

Manon GUIGNOUX

Tél : 06 95 23 02 63

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Tél : 04 90 55 76 08/09

Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

MAISON DE LA SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

Docteur François Yon

Tél : 09 83 24 12 13 ou 06 61 94 75 27

Consultations sur rendez-vous.

INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

Pascale GARNIER

Tél : 04 90 50 48 10 ou 06 12 21 91 82

MANIFESTATIONS À VENIR



SAMEDI 6 AVRIL - 18h :
Concert « les samedis classiques »
Musique de chambre

SAMEDI 4 MAI - 18h :
Concert « les samedis classiques »
Ciné concert



SAMEDI 25 MAI - 20h :
Concert « Scènes et Cinés »
What Elle's ?
le groove s'habille en nanas



SAMEDI 1^{ER} JUIN - 18h :
Concert les « samedis classiques »
Récital de piano

SAMEDI 8 JUIN dès 17h :
12^{ème} Fête du rosé



SAMEDI 20 JUILLET - 21h30 :
Concert du festival jazz
5 continents
Ana Popovic



DIMANCHE 21 JUILLET - 21h30 :
Concert de l'OPPM
(orchestre Philharmonique
Provence Méditerranée)

SAMEDI 14
ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE :
Fêtes votives et feu d'artifice

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE :
19^{ème} ronde pedestre
de Cornillon-Confoux

AGENDA

MARS-JUIN 2024

Médiathèque Intercommunale Cornillon-Confoux, Place des Aires – 04 90 50 41 40

SAMEDI 30 MARS à 10h
Rendez-vous des petits curieux :
« Chasse à l'œuf »
À partir de 3 ans
Sur inscription au 04 42 11 27 84

SAMEDI 16 MARS à 10h
Spectacle «Tinta et le livre enchan-
té»
Durée : 30 minutes
Pour les tout-petits et les plus
grands, de 0 à 6 ans
Sur inscription au 04 90 50 41 40

MERCREDI 10 AVRIL
de 10h15 à 11h
Rendez-vous des tout-petits :
«Lire, chanter et jouer avec bébé»
Sur inscription au pôle jeunesse :
04 42 11 27 84

SAMEDI 13 AVRIL
de 10h à 11h30
Rendez-vous des petits curieux :
« Littérature en jeu ! »
Pour les 7-12 ans
Sur inscription au pôle jeunesse :
04 42 11 27 84

SAMEDI 27 AVRIL
de 14h30 à 15h30
Rendez-vous des petits curieux :
Club lecture « Nos jeunes lisent »
À partir de 8 ans
Sur inscription au 04 42 11 27 84

SAMEDI 11 MAI
de 14h30 à 15h30
Rendez-vous des petits curieux :
«Nos jeunes lisent !»
Thème de la magie.
À partir de 8 ans
Sur inscription au 04 42 11 27 84

MERCREDI 22 MAI de 10h15 à 11h
Rendez-vous des tout-petits :
«Lire, chanter et jouer avec bébé»
Sur inscription au pôle jeunesse :
04 42 11 27 84

SAMEDI 25 MAI de 10h à 11h30
Rendez-vous des petits curieux :
«Atelier modelage»
Pour les enfants à partir de 3 ans.
Sur inscription au 04 42 11 27 84